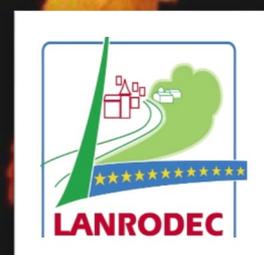


ANRODEC

OCTOBRE 2017

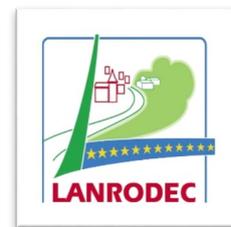
N° 150

BULLETIN COMMUNAL



SOMMAIRE

- Page 2 : Plan de la commune
Page 3 : Numéros utiles
Page 4 : le Mot du Maire
Page 5 à 10 : les Conseils Municipaux
Page 11 à 13 : Informations communales
Page 14 à 17: Zoom sur...
Page 18 à 22: La vie associative...
Page 23 : la Bibliothèque
Page 24 : les expositions



Publication de la commune de Lanrodec
Bourg, 22170 LANRODEC

Directeur de la publication : Jean Pierre
LE GOUX

Secrétariat de rédaction : Fabienne Léger

Impression : La Mairie

Distribution : La Poste

Tirage : 500 exemplaires — Octobre 2017

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

02.96.32.61.61

- mail : commune-lanrodec@orange.fr

- site officiel : www.lanrodec.fr

Ouverture de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
sauf les mardis et jeudis après-midi,

Permanence d'un élu le samedi matin
de 10 h 30 à 12 h

ÉCOLE

- Maternelle : 02.96.32.63.57

- Primaire, garderie, bureau de la directrice :
02.96.32.63.64

RESTAURANT SCOLAIRE 02.96.32.65.85

BIBLIOTHÈQUE 02.96.32.65.07

- e-mail : bibliotheque.lanrodec@gmail.com

- Site officiel : www.bibliotheque-lanrodec.fr

Ouverte les lundis et vendredis de 16 à 18 h

les mercredis de 15 à 18 h

le samedi de 10 à 12 h.

Pendant les vacances scolaires,
ouverture uniquement de 16 h à 18 h sauf lundis

SERVICES COMMUNAUTAIRES

- Petite enfance « Multi-accueil » 02.96.79.72.75

- Centre de Loisirs Le Pass'Age 02.96.79.79.12

- CDC Leff Armor 02.96.70.17.04
(siège : Blanchardeau)

- SMITOM 02.96.74.14.64

- Déchetterie 02.96.79.59.11

OFFICE DE TOURISME 02.96.79.77.71

CABINET INFIRMIER LANRODEC 02.96.69.61.04

LE MOT DU MAIRE



Ce bulletin est traditionnellement celui suivant la rentrée.

Le temps de l'été est déjà loin et nous espérons pouvoir bénéficier d'une compensation ensoleillée de fin de saison avant de gérer les jours courts et souvent maussades.

La rentrée scolaire s'est déroulée avec sérénité et application, la baisse d'effectifs n'a pas fait subir de suppression de classe et c'est heureux pour la réussite scolaire de nos enfants. Cette année est l'occasion de structurer avec application l'espace scolaire en gestion, pédagogie, encadrement et discipline scolaires et périscolaires.

Nous avons fait le choix en prélude du collège de développer le numérique en CM1 et CM2 avec l'acquisition de 7 vidéoprojecteurs interactifs et l'acquisition de 2 x 8 tablettes pour ces 2 sections.

Le dernier trimestre doit nous permettre de poursuivre la rénovation de l'ancienne garderie pour accueillir un **cabinet de réflexologie**.

Le programme de **rénovation des vestiaires** est remis à 2018 avec une application des toutes nouvelles réglementations en surface et accessibilité avec l'assurance d'un bon accompagnement financier de l'Etat, du Département et de la FFF (Fédération Française de Football).

Le foyer sera aussi rafraîchi ainsi que l'environnement extérieur : parking, main courante, aire de pétanque.

L'aménagement définitif ou enrobé complétera l'investissement.

Les logements adaptés au handicap (1 T3 et 1 T2) vont être mis en location au 1^{er} décembre.

Le ravalement des 2 anciens bâtiments en intégralité et l'aménagement extérieur global (mur et enrobé) vont finaliser un espace fonctionnel et totalement relooké au 3, au 5, 3bis et 3ter rue de Ploumagoar.

Les travaux routiers sont en cours de réalisation. La part de réseau enrobé couvre quasiment aujourd'hui la commune, ce qui permet de gérer au mieux les revêtements fragilisés.

Au niveau intercommunal, l'organisation nouvelle

de notre récent territoire élargi travaille à se mettre en place, à s'organiser.

Rien de simple ni évident, le bassin de vie naturel n'épouse pas forcément les contours de ce redécoupage ou de cet assemblage forcé.

Néanmoins, les élus sont conscients qu'il faudra s'y faire et s'efforcent de franchir les étapes et les obstacles avec objectivité et réalisme mais ce n'est pas spontané et deux des compétences récemment et obligatoirement inscrites et dictées par la Loi « Notre » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) obligent les élus à travailler ensemble à la déclinaison de ces orientations et seront pour notre commune fortement influentes sur la dynamique communale. L'assainissement collectif du bourg et la révision du PLU dans le cadre de la prise de compétence intercommunale : **le PLUi**.

L'opération est juste lancée.

J'invite à nouveau les administrés à saisir les déclinaisons de l'ancien PLU dans ses espaces d'autorisation de construction d'aujourd'hui tant qu'il est encore temps. Les évolutions des règles d'urbanisme ne sont pas favorables au tissu rural plus éclaté qui est le nôtre.

L'assainissement sera aussi une contrainte réglementaire évolutive à respecter, d'où notre souhait de s'orienter vers un traitement intercommunal via Plouagat en direction de la station intercommunale de Châtelaudren.

Je profite de ce bulletin qui suit le départ en retraite de **Jean Yves Keromen** pour le remercier comme j'ai pu le faire lors de la cérémonie de départ.

Je retiendrais d'abord la conscience professionnelle, le sérieux, l'importance de pouvoir compter sur l'employé communal à tout moment ; la mémoire des outils, des réseaux, eau électricité, voirie, bourg (cimetière), la disponibilité, la fidélité, la capacité d'adaptation, l'écoute et l'intelligence du service public, le pouvoir de travailler seul et en équipe quand il le faut.

Jean-Yves est un pilier de la mémoire dynamique de la commune, un conseil objectif, discret, prudent, perspicace et humaniste.

Je tiens nos relations humaines, faites de cons-

science professionnelle, de complicité nécessaire, de construction collective pertinente en toute modestie mais ô combien nécessaire à la société d'aujourd'hui qui doit en prendre exemple ; au-delà des comportements fractionnés, égoïstes quelquefois, ponctuels, instantanés voir maladroits et brutaux qui réclament l'immédiateté.

Jean-Yves, une grande fidélité, une grande disponibilité et une sincérité dont on ne peut se passer dans l'esprit des communes rurales comme les nôtres où la relation humaine et l'implication de chaque jour a

encore plus de sens qu'ailleurs.

Qu'est-ce que c'est bien plus facile quand tout le monde s'implique, s'investit, se responsabilise, tire ensemble la charrette pour le bien-être de tous, sans retenue, sans calcul... C'est le bon sens rural tout simplement.

Nous lui disons toute notre gratitude, notre reconnaissance mais je sais qu'en cas de besoin, de mémoire, nous pourrions compter sur lui.

Excellente retraite en pleine santé et épanouissement auprès de la famille et dans la commune.

Jean Pierre Le Goux, Maire

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Dans ses séances du 21 juin, 5 juillet, 6 septembre et 11 octobre 2017, le Conseil Municipal a pris les décisions qui suivent.

TRAVAUX

VOIRIE

Les voiries retenues en enrobé sont :

Vers Lambarquet, le tronçon du Petit Perrien, le tronçon du Croissant au Guily, l'impasse de Pen Guer, l'aménagement devant les logements Côtes d'Armor Habitat et la montée vers le terrain des sports, l'impasse à Kerhors et le parking du lotissement communal de la Mairie. L'entreprise Colas est retenue pour 61 000 € HT.

Des devis sont aussi en cours de réalisation pour le retracement des bandes blanches en voirie (stops, cédez le passage, passage piétons...) et des jeux de cour à l'école.

Les travaux seront réalisés aux vacances de la Toussaint.

VESTIAIRES DE FOOT

Les travaux sont reportés en 2018 car les normes souhaitées par la Fédération Française de Football ont évolué récemment. Les subventions de l'État, du Département et de la Fédération seront à nouveau sollicitées.

LOGEMENTS LOCATIFS RUE DE PLOUMAGOAR

NOUVEAUX LOGEMENTS CÔTES D'ARMOR HABITAT



le goff peinture
à votre service depuis 80 ans
GUINGAMP
02 96 43 73 18

- Décoration
- Ravalements
- Revêtements Sols & Murs
- Isolation Extérieure
- Vitrerie
- Parquet
- Patines

Les 2 pavillons Côtes d'Armor Habitat situés à l'arrière des 2 logements communaux, rue de Ploumagoar, sont en cours d'achèvement. Les nouveaux locataires aménageront courant décembre.

La haie séparative entre ces 2 logements Côtes d'Armor Habitat et la propriété Le Fèvre a été supprimée et remplacée par des plaques de ciment. Les travaux ont été réalisés par Mr Le Fèvre. Fourniture des plaques bétons (23 ml) par la commune pour 825 € HT.



LOGEMENTS COMMUNAUX 3 ET 5 RUE DE PLOUMAGOAR

Suite à la réception de 3 devis, l'entreprise Rouault de Plélo a été retenue pour des travaux de ravalement des 2 logements historiques rue de Ploumagoar pour un montant d'environ 4975 € HT.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

L'APAVE de Trégueux a été retenu pour une mission de contrôle technique pour les vestiaires de foot, une partie de l'ancienne garderie (cabinet de réflexologie) et les sanitaires publics :

- Contrôle technique de la construction :
2980 € HT,

- Mission relative à la vérification de l'accessibilité des constructions aux personnes handicapées :
450 € HT,

- Consuel : 230 € HT.



Cette partie de l'ancienne garderie sera transformée en cabinet de réflexologie

ACHAT D'UN FOURGON

Achat d'une camionnette/benne par le Garage de la Trinité à Pléhédel pour 10 750 € HT.



TOITURE SALLE DES SPORTS

Deux devis ont été demandés pour le remplacement des translucides côté Sud-Ouest sur 150 m². Un troisième devis devrait nous parvenir prochainement. Les devis devraient se chiffrer entre 10 000 € et 14 000 € HT suivant l'option retenue : couverture classique translucide ou couverture clipsable de 4 cm d'épaisseur type véranda. Le conseil municipal opte pour cette dernière formule.

**votre salon de coiffure au
bourg de lanrodec**

*vous accueille avec ou sans rendez-vous
selon disponibilité*

Le lundi, le mardi, le jeudi, le vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 19 h.

Le samedi de 9 h à 17 h.

GWENAELLE : 02.96.69.47.90



Produits Furterer

Hervé THOMAS
Paysagiste

Création & Entretien

Terrasse, Muret, Clôture, Enrobé

PLOUAGAT 02 96 74 28 00

CHAPELLE DE SENVEN

Une tranchée pour l'alimentation en EDF + la pose du TGBT + prise 220 W + éclairage est à réaliser.

GUIRLANDES DE NOËL

3 nouveaux motifs seront installés sur les poteaux d'éclairage public en montant le bourg. Fourniture par l'entreprise Decolum au tarif de 183 € HT l'un avec connexion et hors attaches.

LAVAGE BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'entreprise Active Clean de Lannebert a réalisé le lavage avec démoussage des bâtiments et de la cour de l'école (portails y compris), du mur arrière de la mairie/salle polyvalente et du parking, des murs du cimetière, du foyer et de la cour des commerces ainsi que les bordures des parkings autour de la mairie. Ils ont également procédé au débouchage des canalisations. Le montant total de la prestation main d'œuvre comprise et produits fournis est de 2 000 € HT.

ÉGLISE

Remise en état du clocher. Remplacement d'un battant et d'une bélière ainsi que du coffret électrique. Des devis sont en cours.

CHANTIER D'INSERTION

Le chantier d'insertion est intervenu pour la remise en état de 4 calvaires (peinture). Reste le calvaire de Kerliviou à refaire et la remise en état du mur en bord de route de l'ancienne maison Héouzan.



ACHAT D'UN REGARNISSEUR POUR LE TERRAIN DE FOOTBALL

Il est proposé l'achat d'un regarnisseur suivant le principe de mutualisation avec les communes voisines de Plouagat et Châtelaudren.

Le coût de la machine s'élève à 14 400 € HT.



La clé de répartition de la dépense à raison de 2/5 du prix pour Plouagat, 2/5 pour Châtelaudren et 1/5 pour Lanrodec est validée.

La Région peut accorder une aide financière à hauteur de 40 % du montant de la dépense. Un dossier de demande de subvention va être déposé. Le coût résiduel pour la commune sera donc de 1 728 € HT.



FERMETURES du LEFF
Devis gratuit
FENETRES - VOILETS
PORTAILS
PVC
Aluminium
Bois
Du SUR-MESURE pour le NEUF et la RENOVATION
43 bis, rue de la Gare
TÉL. 02 96 74 17 02
CHÂTELAUDREN
(après l'étang direction Quintin)

De 17h30 à 21h
Erwan's PIZZ
Pizzas spéciales pâte fraîche
06.12.21.43.56
Tous les mercredis soir, face à l'église
A Lanrodec

ÉCOLE

SUPPRESSION DES RYTHMES SCOLAIRES ET INFORMATIONS SUR LA RENTRÉE

Suite à la consultation des parents d'élèves favorables au retour à l'école de 4 jours, puis au Conseil d'école, la décision du retour à l'école de 4 jours a été prise et validée par le Conseil Municipal et la Directrice d'Académie des Services de l'Éducation Nationale.

Une nouvelle organisation de la journée de travail est décidée :

Horaires de classe : 8 h 30 / 12 h

et 13 h 45 / 16 h 15

A partir de 16 h 15, activités pédagogiques complémentaires et/ou garderie jusque 19 h.

Les emplois du temps des personnels ont été remaniés courant de l'été pour être adapté à la rentrée scolaire. Michelle Lechélard, Alexandre Daniel, Dominique Le Boudier et Chantal Jégo (à raison de 2 groupes de 3 surveillants par service) sont sollicités afin d'assurer la surveillance sur la cour à l'heure de midi ; la garderie est mise à disposition de Michelle Lechélard pour pouvoir y accueillir un groupe d'élèves qui souhaiterait y faire des jeux. Des tables/bancs type tables de pique-nique ont été installées sur la pelouse de la cour.

L'ensemble du personnel va être invité à suivre une formation prévue en novembre prochain ayant pour objectif de les aider dans leurs relations avec les élèves.

Une seconde formation défibrillateur + gestes premiers secours sera réalisée cette année pour les ATSEM, enseignants, présidents d'associations...

et toute personne souhaitant y participer. Se renseigner auprès des différents organismes capables d'organiser 2 sessions de 2 à 3 heures par groupe de 10 à 12 personnes.

EFFECTIFS DE LA RENTRÉE

141 enfants répartis sur 7 classes sont inscrits cette année dont 5 TPS qui arriveront au 1^{er} janvier 2018.

Les TPS intégreront la classe de MS/GS.

CHARTE SCOLAIRE ET LIVRET SCOLAIRE

Chaque élève possèdera un livret scolaire dans lequel les parents pourront y retrouver diverses informations telles que :

Trombinoscope du personnel, coordonnées téléphoniques de l'école, la garderie et la cantine ; règlement intérieur, une échelle de sanctions. Le livret sera à signer par l'élève et les parents.

ACQUISITION MATÉRIELS NUMÉRIQUES INTERACTIFS POUR LES CLASSES

Le projet d'acquisition de matériels numériques interactifs à savoir de tablettes numériques et de 7 vidéoprojecteurs interactifs pour équiper les salles de classe de l'école à la rentrée 2017/2018 (achat courant août 2017 pour une installation pendant les vacances de la Toussaint) a été validé.

Trois devis ont été réalisés et le projet est estimé à 21 944.62 € HT.

Une aide de l'Éducation Nationale pour l'acquisition des tablettes a été accordée (2 870 € soit la



Sébastien CLOAREC
menuiserie - charpente

menuiserie: Alu - Bois - PVC
Cloisons Sèches
Escaliers - Isolation
aménagement Placards & Combles

Nouv. et Rénovations

cloarec.sebastien22@gmail.com

St FIACRE - 06.61.07.79.29



MAÇONNERIE
Damien **CAMUS**

NEUF & RÉNOVATION

Convenancho
22170 LANRODEC

06 77 43 16 28
maconnerie.camus@gmail.com

moitié de la facture d'achat) Une demande d'aide à bénéficier des aides au titre des fonds régionaux et ITI FEDER du Contrat de partenariat 2014-2020 est aussi en cours (tablettes et vidéoprojecteurs).

Au total, la commune bénéficierait d'une subvention totale de 15 360 €.

TERRITOIRE

PROJET DE PARC ÉOLIEN BOIS DE MALAUNAY

Une enquête publique relative à la demande de la SAS IEL EXPLOITATION 35 en vue d'exploiter un parc éolien sur le site du Bois de Malaunay s'est déroulée du 6 juin au 17 juillet. Elle concerne la déclaration de projet de la commune de Ploumagoar entraînant la mise en comptabilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les limites administratives de la commune étant incluses dans le projet, le Conseil Municipal a donné son avis sur la demande d'autorisation de créer et d'exploiter un parc éolien et sur la déclaration valant mise en comptabilité du PLU de Ploumagoar : il est opposé à l'installation d'éoliennes dans le Bois de Malaunay, car il considère :

- que le village de la Villeneuve (situé proche du projet en question) s'est développé et est amené à continuer de prendre de l'ampleur,
- d'autres secteurs ont préalablement été proposés pour ce genre de projets notamment dans le secteur classé EBC Espace Boisé Classé (Bois Meur),
- deux des éoliennes sont à 20 mètres de la limite géographique communale.

CHARTRE DE GOUVERNANCE PLUiH

Pour rappel, Leff Armor Communauté a prescrit l'extension du PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat), initialement engagé sur la Communauté de Communes Lanvollon-Plouha.

Le Maire a présenté le projet de charte de gouvernance du PLUiH de Leff Armor Communauté, rédigée suite à la Conférence Intercommunale des Maires du 29 mai 2017.

Cette charte a pour objectif de définir les modalités de la collaboration entre les communes et la communauté des communes dans l'élaboration du PLUiH. Elle doit permettre d'organiser les différentes instances du PLUiH (comité de pilotage, comité de travail, ateliers, commissions...).

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur la charte de gouvernance du PLUiH de Leff Armor Communauté.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SERVICES COMMUNAUX POUR L'EXERCICE DES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES EAU ET ASSAINISSEMENT

Une convention précisant les conditions de mise à disposition du personnel par la Commune pour la gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement sur son territoire a été signée entre la mairie et la CDC.

Dès lors, le personnel communal exercera ses fonctions pour le compte de Leff Armor Communauté sous l'autorité fonctionnelle du Président du LAC. Le temps consacré aux missions est de 8 h / mois.

La commune continue à gérer la situation administrative de l'agent et lui verse la rémunération correspondant à son grade. Leff Armor Communauté rem-

CARRELAGE - FAÏENCE
Neuf & Rénovation
DARZEL
Julien
1 Senven - 22170 LANRODEC
06 30 68 46 63
julien.darzelcarrelage@laposte.net

Les Opticiens
MOBILES
Maxime BOUEDO
Opticien à domicile
*Je me déplace gratuitement
sur le lieu de votre choix!*
Tél : 06.79.94.67.50
Mail : mbouedo@lesopticiensmobiles.com
www.lesopticiensmobiles.com

bourse la collectivité sur la base d'un état annuel (rémunération, cotisations et contributions). Leff Armor Communauté s'engage à souscrire toutes polices d'assurances nécessaires à la couverture des risques liés à l'exercice des compétences eau potable et assainissement (tant en matière de dommages aux biens que de responsabilité civile) qui couvriront les risques liés aux missions assurées par la Commune.

LE CLECT

La Commission Locale des Charges transférées (CLECT) est chargée de réaliser d'évaluer les charges nettes transférées et ainsi assurer cette neutralité financière des transferts de compétences.

La CLECT s'est réunie à deux reprises en 2017 pour procéder à l'examen des charges transférées à la Communauté au titre du transfert de compétence en matière d'élaboration des documents d'urbanisme.

La CLECT ayant rendu ses conclusions le 4 septembre 2017 sur la nature et le montant des charges transférées consécutivement au transfert, il est demandé à chaque conseil municipal des communes membres de se prononcer sur le rapport conclusif de la CLECT et les montants de révisions des attributions de compensation des communes qu'il propose.

Le montant de l'AC révisée ne deviendra définitif que lorsque le rapport aura été approuvé par la majorité qualifiée des Conseils Municipaux des communes-membres.

Il est précisé dans le rapport du Leff Communauté

- qu'un bilan annuel sera fait sur le coût réel du service, mais il est proposé une valorisation initiale pour un coût de 2 € par habitant,
- qu'un abattement de 50 % pendant 2 ans pour les communes ayant un PLU grenellisé dont Lanrodec sera instauré,
- que le CLECT se réserve le droit de modifier le coût annualisé des charges transférées PLUI dans les années à venir en fonction de modifications importantes des données de calcul notamment une subvention non comptabilisée (clause de revoyure).

Le Conseil Municipal a approuvé le CLECT.

ORGANISATION

DÉMISSION AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame Lefort Anne a décidé de mettre fin à ses fonctions de conseiller déléguée et conseiller municipal de Lanrodec à compter du 21 juin 2017.

RÉORGANISATION SERVICE CULTUREL

Un nouveau délégué à la CDC pour la commission développement culturel a été désigné :

Mme Marie-Laure Jaffro sera titulaire et Mme Aline Briand-Le François, suppléante.

RÉFÉRENT FRELONS

Monsieur LARVOR Dominique, adjoint, remplacera Madame Diridollou, initialement désignée comme personne référente concernant les problèmes de frelons asiatiques.

QUESTIONS DIVERSES

EMBAUCHE PERSONNEL

Monsieur Le Couster Vincent a été embauché en CDD dans un premier temps. Il sera nommé stagiaire à compter du 1er janvier 2018 en tant qu'adjoint technique de 2° classe.



INFORMATIONS COMMUNALES

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Maïna JOURDEN, née le 7 juillet, Kerguillem,
- Elyna QUÉLEN LE PAVEC, née le 21 juillet, Kerbol,
- Anaël Vanessa Anouck MACE, née le 18 août, Lotissement de Parc An Traou,
- Liam Pascal Jean-François SEVESTRE, né le 11 septembre, Rue de Coat Born, La Villeneuve,
- Ana Lyna CAROFF, née le 14 septembre, Kergoust.

Décès

- Albert François Marie LE BUAN, décédé le 24 août, Kerliviou,
- Daniel SOLO, décédé le 18 octobre, Kergabel,
- Yves Marie DIRIDOLLOU, décédé le 23 octobre, Kerhors.

Mariage

- Maureen Marie Joséphine LIFFLER et Anthony BLANCHARD, mariés le 12 août 2017, Le Quinquis.

URBANISME

NOM	LIEU	OBJET	PERMIS DE CONSTRUIRE (PC) OU DÉCLARATION PRÉALABLE (DP)
MAHÉ François	Kergabel	Agrandissement maison	PC
GAËC de Kerprin	Kerprin	Extension stabulation avec bloc de traite	PC
MORVAN Thomas	Résidence de Kergus Kersteun	Maison	PC
BOYER Régis	Résidence de Kergus Kersteun	Maison	PC
NGUYEN Van Thien Duc	Lotissement Pors Héry	Maison	PC
BARON Joseph	Kerguinérien	Arasement talus et haie	DP
GORREGUES Laurent	Kermabon	Abri de jardin	DP



Nouvelles modalités pour les demandes de carte nationale d'identité

Les demandes de carte d'identité sont désormais traitées selon des modalités similaires à celles en vigueur pour les passeports biométriques. De ce fait, la Mairie de Lanrodec ne peut plus recueillir les demandes de carte d'identité. Ces demandes seront **traitées uniquement dans les 25 communes du département qui disposent d'un dispositif de recueil** permettant notamment de collecter les empreintes numérisées des demandeurs. **Liste des communes équipées :**

- **Arrondissement de Saint-Brieuc :** Binic, Lamballe, Loudéac, Paimpol, Plérin, Ploufragan, Quintin, Saint-Brieuc
- **Arrondissement de Dinan :** Broons, Dinan, Jugon-les-Lacs, Maignon, Merdrignac, Plancoët, Le Mené, Ploubalay
- **Arrondissement de Guingamp :** Guingamp, Pontrieux, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pelem, Callac
- **Arrondissement de Lannion :** Lannion, Perros-Guirec, Plouaret, Tréguier

Il est impératif de prendre un rendez-vous auprès d'une mairie pour procéder à l'établissement ou renouvellement de votre carte d'identité. Attention ! **Les délais pour l'obtention d'un rendez-vous peuvent être relativement longs (prévoir entre 1 mois et demi et deux mois d'attente).**

Il est également possible d'effectuer une pré-demande de CNI depuis le site internet <https://ants.gouv.fr>



PASSEPORTS

Il faut vous rendre dans les mêmes mairies que pour les CNIS... et prendre un rendez-vous au préalable. Pour l'obtention d'un passeport d'urgence, une demande par mail doit être effectuée au préalable à l'adresse suivante :

pref-cni-passeports@cotes-darmor.gouv.fr

TARIFS :

Timbre fiscal de :

- 86 € pour un majeur,
- 17 € pour un mineur entre 0 et 14 ans,
- 42 € entre 15 et 17 ans.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous présenter en mairie avant le 31 décembre 2017 avec une carte d'identité et un justificatif de domicile

NB : A 18 ans, l'inscription sur la liste électorale de Lanrodec est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans à Lanrodec.

Les nouvelles entreprises à Lanrodec

NOUVEAU SUR LANRODEC !!!!



Depuis le 18 octobre, Lucie vous propose des crêpes et des galettes à emporter (particuliers, entreprises, associations...) du mardi au samedi après-midi ainsi que le dimanche matin.

Le principe est simple : il suffit de commander vos crêpes et galettes la veille pour le lendemain et aller les retirer à son domicile à Kermabon.

Pour tous renseignements, vous pouvez la contacter au 06.19.09.06.73 ou sur facebook ou par mail :

lucie.lecarboullec@orange.fr



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

ELLE AURA LIEU LE DIMANCHE 12 NOVEMBRE.

A 11 H 30, DÉPÔT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS, SUIVI D'UN VIN D'HONNEUR À LA MAIRIE PUIS REPAS AU MOULIN DE LANRODEC À PARTIR DE 13 H, GRATUIT POUR LES PLUS DE 65 ANS.

AUCUN COURRIER NE SERA ENVOYÉ.

INSCRIVEZ-VOUS EN MAIRIE AVANT LE 7 NOVEMBRE AU 02.96.32.61.61.



Départ à la retraite de Jean-Yves Keromen

Jean-Yves a officiellement pris sa retraite au 1er septembre 2017. A cette occasion, ses proches, les élus, le personnel communal ainsi que les enseignants et quelques personnes qui ont compté pour lui tout au long de ses 36 ans de carrière aux services techniques de Lanrodec se sont réunis le 7 octobre en fin de matinée afin de porter un toast à sa nouvelle vie. Nous lui souhaitons une agréable retraite entourée de son épouse Odile, de ses enfants et ses 4 petits-enfants.

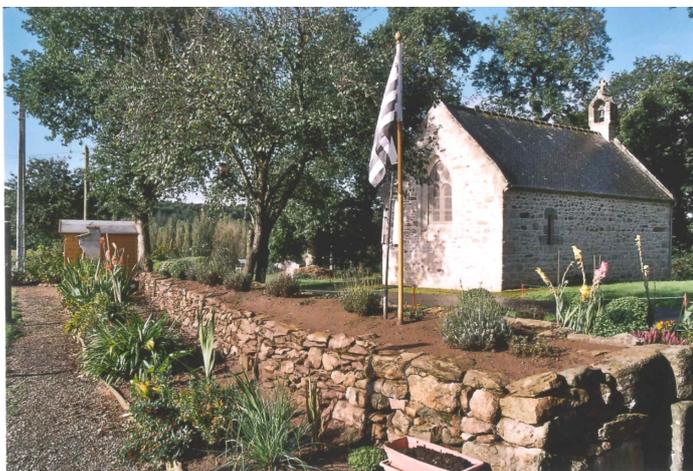


Après le discours du Maire, Jean-Yves a pris la parole pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont travaillé avec lui, élus, collègues... et souhaité bon courage à son successeur Vincent Le Couster.

ZOOM SUR...

SAINTE-MARGUERITE

La chapelle privée de Sainte-Marguerite est située dans un cadre rural vallonné et boisé à l'orée de la forêt d'Avaugour. Elle date du XVI^e siècle et a été



reconstruite au XVIII^e siècle et restaurée ensuite en 1858. Elle dépendait à l'origine, du convenant Pellem et appartenait au XIX^e siècle à M. Villeféron.

C'est un petit édifice rectangulaire construite en moellons de granit avec clocher-mur. Des ouvertures d'époques différentes sont identifiables.

La plus ancienne est la baie du pignon Est. En ogive, elle comporte un remplage gothique. La fenêtre du chevet date du XVI^e siècle ; la niche crédence située à côté de l'autel à l'intérieur s'apparente au XVI^e siècle. Le portail Ouest est en anse de panier avec moulure faisant larmier. Ce style le rattache aussi à cette époque. Les deux petites fenêtres, se

faisant face, sur les murs Sud et Nord, qui apportent une lumière latérale à l'autel semblent plus récentes, la porte en façade sud est datée de 1858, ce que confirment les pierres de taille granitiques de hauteur régulière égale à 1 pied. Le lieu est consacrée à cette sainte.

Les versants de la toiture sont limités en pignon par des chevronnières appareillées en sifflet.

Les chevronnières du pignon Est se terminent en partie basse par deux crossettes sculptées d'une tête regardant vers le sol.

Le pignon Est porte une petite croix à son sommet. Le pignon Ouest porte un clocheton posé sur un support dont l'apparence est celle d'une souche de cheminée.



Chevronnières



Crosse



La chapelle a été restaurée par le Conseil Général qui en est propriétaire depuis 2005. Ces travaux de restauration réalisés en 2010/2011 concernaient aussi bien l'extérieur que l'intérieur qui a été d'ailleurs entièrement refait.

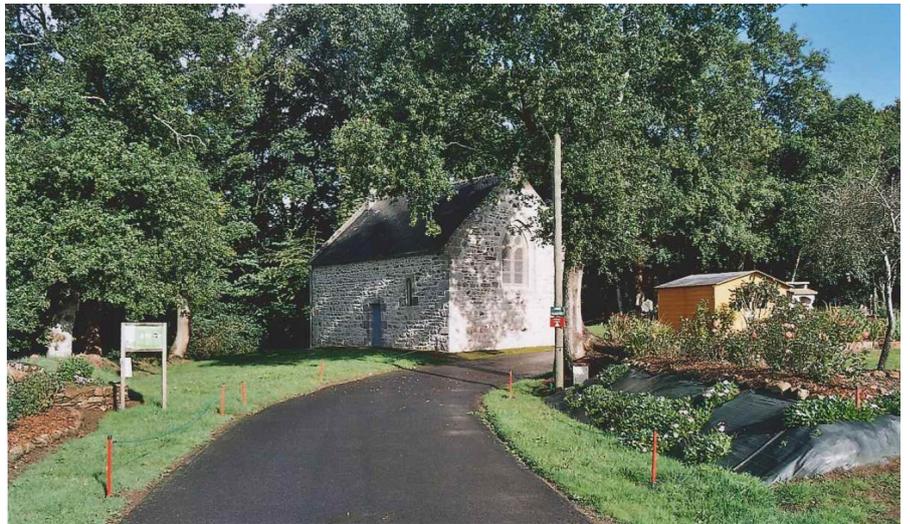
La chapelle abrite du joli mobilier : statues anciennes de la sainte Vierge, sainte Marguerite, sainte Catherine, saint Eutrope, saint Antoine qui ont été restaurées par le Conseil Départemental en 2012. Mais encore, une pierre du crieur, un placître et des bénitiers intérieurs.

La chapelle accueille un pardon le 3^e dimanche de juillet chaque année. Anciennement, on y faisait une procession avec tantad et bénédiction du feu. Il existait un cantique en breton et en français et un bal populaire !

La fontaine est en contrebas de la Chapelle. Elle a été restaurée en 2011 par le Conseil Départemental.

C'est la fontaine aux « milles dévotions ». Les femmes y venaient chanter des cantiques en breton et implorer la grâce de Sainte-Marguerite pour les aider à mettre au monde de beaux bébés. Celles qui venaient d'accoucher revenaient remercier leur sainte et poser une goutte d'eau de la fontaine sur les lèvres de leur bébé en priant pour une bonne lactation. La fontaine alimente aussi un lavoir.

(Photos : Michel Persent)



Laissez-vous conquérir par ce joli lieu ! Une petite visite s'impose !

Annick et Michel sont les habitants des maisons restaurées près de la chapelle. Ils aménagent les parterres, refont les murets, entretiennent le site et ils en sont aussi les gardiens qui permettent aux visiteurs de découvrir ce petit bijou. Merci à eux pour leur implication dans la préservation du patrimoine communal.

LA RENTRÉE DES CLASSES



Marie Arthur



Coraline Chaverou



Corinne Ogel



Martine Maudet



Edith Le Chevère

Marie ARTHUR, institutrice en classe de PS (petite section) accueille cette année dans sa classe 15 PS et 7 MS les lundis, mardis et vendredis.

Coraline Chaverou, qui est aussi institutrice en CP/CE1 (classe d'Edith Le Chevère) prend le relais le jeudi.

Elles sont secondées par deux ASTEM, Patricia Naze qui intervient en classe le matin et Chantal Jégo qui intervient l'après-midi.



Corinne Ogel est l'institutrice de 7 Moyenne Section (MS) et 10 grande section (GS). Suzanne Constant, est leur ATSEM.

Martine Maudet enseigne en classe de GS/CP. Elle accueille 11 GS et 7 CP. Elle est accompagnée en classe par son ATSEM, Dominique Le Boudier.

Edith Le Chevère est professeur des écoles et également directrice. Elle est en journée de décharge le mardi et est remplacée pendant ce temps par Coraline Chaverou.

Leur classe accueille 11 CP et 7 CE1.



Patricia Naze



Chantal Jégo



Suzanne Constant



Dominique Le Boudier





Sandra Boscher

Sandra Boscher est institutrice en classe de CE1/CE2. Elle est chargée de l'enseignement de 10 CE1 et 8 CE2.



Emilie James

Emilie James est l'institutrice de 6 CE2 et 16 CM1



Marie Louvet

Marie Louvet accueille 20 CM2 dans sa classe.



Sophie Le Cocquen

Sophie Le Cocquen, Adjoint technique, intervient comme certaines de ses collègues ATSEM, en garderie et à la cantine, puis au ménage.

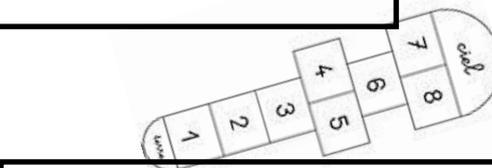
Michelle Lechélard, est en CDD et intervient sur la surveillance de cour et pour le ménage.



Michelle Lechélard



Alexandre Daniel



Alexandre DANIEL est en CAE (contrat d'aide à l'emploi) jusqu'en février 2018. Il intervient en surveillance de cour et en garderie.



Emmanuelle Genty est employée de la société Convivio et elle est notre cantinière.



Emmanuelle Genty

LA VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ D'ANIMATIONS

Le pardon de Lanrodec s'est déroulé les 8 et 9 juillet. Le feu d'artifice était magnifique. Malgré un bilan négatif, nous sommes déjà en train de préparer la fête de l'année prochaine. En effet, cette année, il y a eu moins de monde au repas, alors les Lanrodéciens, nous comptons sur vous l'année prochaine ! En 2018, nous programmons le retour des jeux interquartiers. Une réunion aura lieu début janvier.

Nous souhaitons remercier tous nos bénévoles. Une petite pensée à nos amis absents cette année

(nous leur souhaitons un prompt rétablissement), nos sponsors, toutes les personnes présentes sur le terrain durant le week-end !

A bientôt !

Jean-Paul Le Maout



LES TÊTES DE L'ART

La rentrée des Têtes de l'Art a eu lieu à la fin septembre. Cette année, nous préparons une nouvelle édition de « Merlin l'Enfanteur ». Pour les enfants et les ados, nous sommes au complet. Mais si quelques adultes désiraient se joindre à nous pour participer à cette aventure, ils seraient les bienvenus.

Elizabeth Le Tutour

L'AMICALE LAÏQUE



Une réunion de l'Amicale Laïque a eu lieu le lundi 16 octobre.

Durant cette réunion, un nouveau bureau a été élu.

Présidents : David Héлары et Stéphane Toupin

Trésorier : Elodie Héлары

Adjointe trésorier : Laëtitia Delisle

Secrétaire : Emmanuelle Druillennec

Secrétaire-adjointe : Magali Féger

Durant cette réunion, il a été aussi question des opérations qui se dérouleront durant l'année scolaire 2017-2018 :

- Projet autour du cirque,

- Opération brioches : **distribution les 21 et le 24 novembre**,

- Fête de Noël : **distribution de vin chaud, achat de sapins, animations gratuites pour les enfants, maquillage, photos avec le père Noël, balades en calèche (écurie d'Orzel) ont été programmés pour une grande fête dans le bourg de Lanrodec le 1er décembre.**



LES VÉTÉRANS DE 1914-1918 DES FAMILLES DE LANRODEC. (1^o PARTIE)

L'association Mémoire Patriotique tient à remercier les familles qui nous prêtent leurs photos et objets dans le cadre de la future exposition du centenaire de l'an prochain.

Nous vous présentons 3 des 430 personnes mobilisées sur ces 4 années de 1914 à 1918 .

M. LE CLERC Jean Baptiste Marie :



Il est né le 27/05/1891 à Lanrodec et résidait à Kerguillerm lors de sa mobilisation. Rappelé à l'activité et arrivé au 47^o RI (de St Malo), le 05/08/14, le sergent Le Clerc est blessé au bras droit par balle, le 22/08/14 à Arcimont. De nouveau blessé le 31/07/1918 au bois Vineuil par éclat d'obus à la lèvre. Cité à l'ordre de la division n°461 du 7/7/1918 : " Pendant la période du 9 au 12 juin 1918, sous-officier très courageux, d'un précieux concours pour son chef de section. S'est révélé par son sang froid et son absolu mépris du danger, obtenant ainsi de sa demi-section une ténacité à toute épreuve. Cité une seconde fois à l'ordre de la division n°875 du 30/08/18 :

« le 16/07/18 dès le début de l'attaque, s'est porté résolument en avant de sa compagnie à la tête d'un groupe de combat malgré la violence du tir des mitrailleuses ennemies. A enlevé une ferme, contrebattu efficacement une mitrailleuse et favorisé ainsi la progression de fractions voisines ».

Sous-officier d'une bravoure à toute épreuve, modèle d'initiative et d'entrain. "Croix de guerre 14/18 avec 2 étoiles d'argent. Médaille militaire du 27/12/1930.



Képi du 47 RI du Sergent Le Clerc.

(Remerciements à la famille Le Roux de Kerhors).



M. BRIENT Pierre Marie :

Il est né le 4/01/1890 à Noisy le roi et résidait à Lanrodec. Il est rappelé à l'activité le 2/08/14 au 13 régiment de hussards de Dinan . Le maréchal des logis Brient est blessé le 7/08/17. Cité à l'ordre du régiment le 2/09/18 : " Sous-officier très brave et d'un dévouement a toute épreuve, le 11/08/18 commandant une patrouille chargé de renseigner le front ennemi, ayant été pris devant un village sous les feux violents de mitrailleuses ennemies a placé ses chevaux dans un abri et a continué la mission à pied apportant les renseignements demandés." Croix de guerre étoile de bronze. (M. Brient est le père de Madame Brient Simone de la Croix des Maisons.)



M. Diridollou Eugène François :

Il est né le 22/02/1899 à Plésidy. Incorporé le 21/04/18 au 85 régiment d'artillerie lourde. Il passera par la suite au groupe d'aviation dans les années 20. (M. Diridollou est le père de Jeanne Diridollou du petit Perrien. Remerciements à Mme Diridollou Jeanne.)



Si vous aussi avez des documents ou photos de vos aïeux ayant participé à la « Grande Guerre », n'hésitez pas à me contacter.

Arnaud JAFFRELOT : 06.47.65.87.00.

Vous pouvez consulter le blog :

<http://987leffhistoria.over-blog.com>



L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

UN ACTEUR AU SERVICE DU MONDE COMBATTANT

Vous êtes : Combattant d'hier ou d'aujourd'hui, blessé,
invalide de guerre, victime civile de guerre ou d'acte de terrorisme
pupille de la Nation, orphelin de guerre, veuve ou veuf du ressortissant

Titulaire d'une carte ou d'un titre

ONACVG



AIDER
ECOUTER



ACCOMPAGNER
INFORMER



Contact : Service départemental des Côtes d'Armor

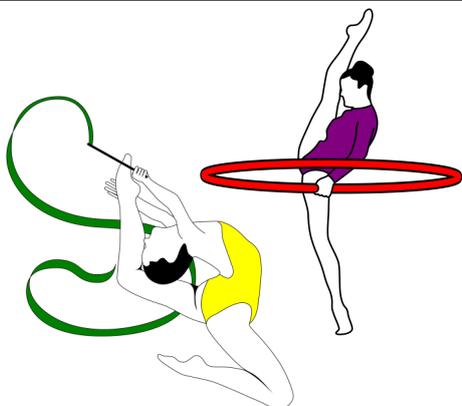
Tél. : 02 96 68 01 44

4 rue Nicolas Copernic 22950 TREGUEUX

ass.sd22@onacvg.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 2 septembre 2017, de 10 h à 17 h, à la salle de sport de Lanrodec, s'est tenue la deuxième édition du Forum des Associations. La première qui a eu lieu le samedi 3 septembre 2016 regroupait 33 associations. Cette année 45 associations étaient présentes, soit 12 de plus que l'année précédente. Une journée privilégiée pour un public et notamment les familles, de trouver de multiples activités, proposées par les Associations et correspondant à leurs attentes. Les responsables des associations tout comme les organisateurs et les visiteurs ont été ravis de cette journée.



Leff Armor Communauté, comptabilise 110 associations sur son territoire. Un guide des activités, disponible en Mairie et sur le site Communautaire a été édité. Il regroupe toutes les associations culturelles, sportives et de loisirs.

Franck GENTY, Conseiller Délégué aux Associations.

L'ADMR du LEFF, à votre service.



C'est une association d'Aide à Domicile qui a pour missions

De faciliter la vie quotidienne des familles

Les services réalisés par les Aides à Domicile concernent l'entretien du cadre de vie, la préparation des repas, la garde d'enfants, les courses, ...

De soutenir la cellule familiale

Pour aider les familles l'ADMR s'appuie sur le savoir-faire des TISF (Techniciennes de l'Intervention Sociale et familiale) qui créent une relation d'écoute et de confiance avec les familles.



D'aider les personnes âgées

dans leur quotidien et leur vie sociale.



N'hésitez pas, des aides financières sont possibles.

Il y a quelques conditions à remplir pour que l'intervention soit prise en charge par les caisses d'assurance maladie, les caisses d'allocations familiales, le département ou encore les mutuelles santé. Dans tous les cas l'ADMR vous aide à effectuer les formalités nécessaires. Suivant votre situation, notre service donne droit à des réductions d'impôt.

Contacts

Pauline CADIOU • Assistante technique de la Fédération ADMR • 02 96 61 49 46

Marie-Thérèse LE ROCH • Référente de l'association • 02 96 74 17 37

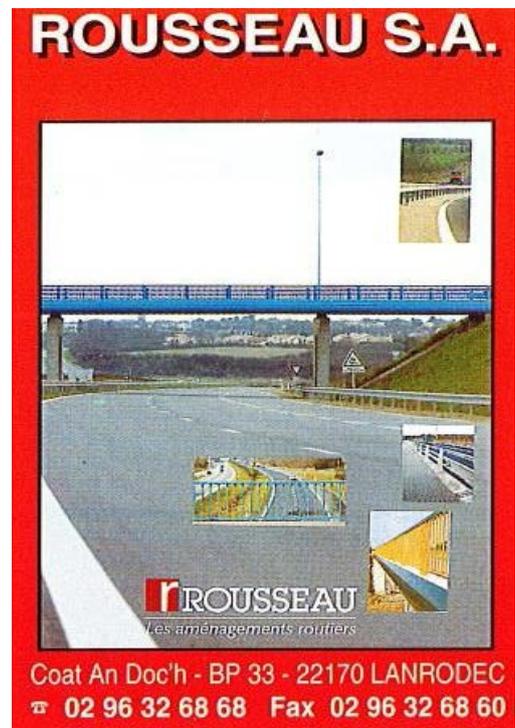


SPÉCIALISÉ
DANS LA RÉNOVATION DE TOITURE

**RENOV'
TOITURE**

- Hydrofuge coloré sur toiture
- Traitement de façades et pignons
- Ravalement
- Ramonage
- Vérifications et réparations de toitures et gouttières
- Démoussage de toitures

22170 LANRODEC
Tél. **09 82 26 13 77**
Port. **06 64 25 31 16**



ROUSSEAU S.A.

r ROUSSEAU
Les aménagements routiers

Coat An Doc'h - BP 33 - 22170 LANRODEC
☎ 02 96 32 68 68 Fax 02 96 32 68 60

LA BIBLIOTHÈQUE DE LANRODEC

... À l'heure d'Halloween



NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

Horaires d'ouverture en période scolaire

- Lundi 16h00 / 18h00
- Mercredi 15h00 / 18h00
- Vendredi 16h00 / 18h00
- Samedi 10h00 / 12h00

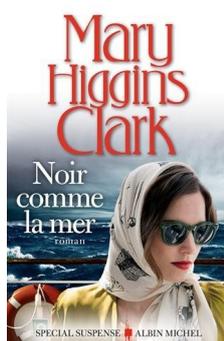
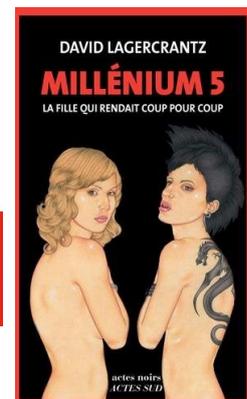
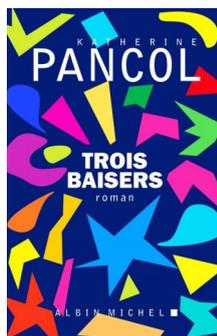
Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires

- Mercredi 16h00 / 18h00
- Vendredi 16h00 / 18h00

L'adhésion à la bibliothèque municipale de Lanrodec est **gratuite**

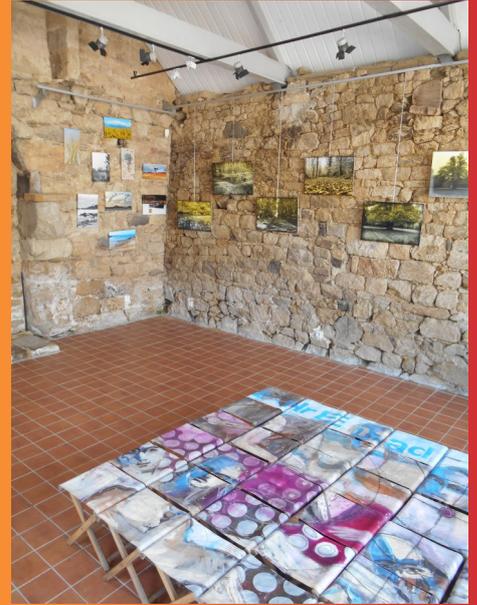
Nombre et durée des emprunts

- **Livres** : maximum 4 pour une durée de 4 semaines
- **CD** : maximum 2 pour une durée de 2 semaines
- **DVD** : maximum 2 pour une durée de 2 semaines



LA GALERIE

Armelle Lecoq, Guillemette Clément, Lionel Rat, Pierre Herzhaft, Christian Morbu ont exposé leurs œuvres durant l'été 2017 à la Galerie



Exposition de septembre : Frédérique Even, Isabelle Castillo et Arlite

Très belle exposition que celle d'Hubert Coatleven, aquarelliste: « Deux regards » en octobre



Les expositions à venir

Novembre : Armelle Le Coq

Décembre : non définie